

CHS-CT Ministériel du 15 OCTOBRE 2013

DÉCLARATION LIMINAIRE

Ce CHSCT-M se tient après la réunion du Comité Technique Ministériel du 8 octobre présidé par Monsieur Moscovici, en présence de Messieurs Cazeneuve et Hamon qui ont présenté les grandes lignes du Projet de Loi de Finances 2014 pour les directions de Bercy.

Pour **FO Finances**, ce budget n'est ni plus ni moins que la poursuite de la politique d'austérité : les agents des Ministères économiques et financiers voient leurs moyens amputés de façon drastique, ce qui met en péril le contenu et l'exercice plein et entier des missions qu'ils exercent et qui accroît la détérioration de leurs conditions de travail :

- - 2 564 suppressions d'emplois,
- - 4% de crédits de fonctionnement,
- - 2,6% de crédits d'investissement,
- - 5% de crédits d'intervention,
- - 0,4% de crédits de rémunérations.

Face à de telles baisses, aux conséquences désastreuses pour les conditions de travail des agents, il est bien difficile pour le Ministre d'accréditer l'idée que les services pourront mieux effectuer leurs missions ! Alors même que les démarches stratégiques directionnelles, en cours de finalisation, ne sont dans les faits, que de véritables plans de restructurations où des milliers d'agents vont voir leur service disparaître et seront contraints à des mobilités très importantes.

- Annoncé lors de ce CTM, **FO Finances** prend acte du maintien des crédits Santé, Sécurité au Travail. Mais leur non-revalorisation, depuis des années, revient, là encore, à amoindrir les capacités d'action dans un domaine plus que jamais indispensable aux agents et dont les besoins augmentent.

Monsieur Moscovici n'a pas apporté beaucoup de perspectives, si ce n'est sur :

- Un nouveau plan d'action sur l'égalité professionnelle.
- Un plan d'action de prévention des Risques Psycho Sociaux.
- Un protocole ministériel sur la mobilité inter directionnelle.
- L'engagement de saisir le 1^{er} Ministre concernant la reconnaissance du Tripode de Nantes comme site amianté.

- **FO Finances** prend acte avec satisfaction, de l'installation le 10 septembre dernier de « *l'Observatoire National du suicide* », elle fait partie de ceux qui en ont demandé la création. C'est d'autant plus d'actualité que le nombre de suicides est toujours aussi élevé au sein des Ministères Economiques et Financiers (26 en 2012).

- Il en est de même du **nombre croissant de cas de souffrance au travail** mis en évidence dans le rapport annuel des Médecins de prévention que nous allons aborder aujourd'hui : près de 3000 en

46, rue des Petites Ecuries 75010 PARIS

fo.finances@wanadoo.fr

☎ 01.42.46.75.20 ✉ 01.47.70.23.92

2012 sans compter leur sous-évaluation régulièrement dénoncée. Force est de constater que les Ministres lors de ce CTM, n'ont pas affiché de signes forts quant aux conséquences néfastes de leurs choix. En effet, dans les propos des Ministres **FO Finances** n'a pas décelé de réelle volonté d'agir sur les causes des RPS afin de les supprimer ou de les réduire alors que les perpétuelles réorganisations, restructurations et suppressions d'effectifs sont source de mal être au travail pour les agents. Les rapports annuels à l'ordre du jour de ce CHSCTM l'attestent encore et toujours !

C'est pourquoi ouvrir une négociation sur les Risques Psycho Sociaux et refuser de considérer que les suppressions d'emplois en sont la principale cause n'est, pour **FO Finances**, pas crédible !

Dans ce contexte très difficile pour l'ensemble des agents, il faut pour **FO Finances** :

* mettre un coup d'arrêt aux nombreuses difficultés rencontrées sur le terrain par les **représentants du personnel** dans l'exercice de leurs mandats, qui méritent respect et reconnaissance ;

* mettre un coup d'arrêt également, aux **dysfonctionnements** qui entravent trop souvent le bon fonctionnement des CHSCT : le respect des instances est indispensable au dialogue social ;

* **renforcer le réseau** des acteurs de prévention : Médecins de prévention ; ISST Secrétaires Animateurs, qui constituent toujours une priorité pour **FO Finances**.

Les Ministres ne peuvent se contenter de donner des consignes sans s'engager eux-mêmes sur l'adéquation missions/moyens. Ils doivent assumer leurs responsabilités d'employeurs publics :

- en tirant les leçons des effets néfastes engendrés par leur politique d'austérité pour les agents et pour les missions économiques et financières ;

- en donnant de réels moyens pour faire vivre une politique ministérielle de Santé Sécurité au Travail digne de ce nom, en agissant réellement, **par des actions concrètes, sur la prévention de la souffrance au travail.**

Pour FO Finances, les suppressions d'emplois sont la cause principale de la dégradation des conditions de travail. C'est pourquoi elle exige, leur arrêt immédiat, des décisions concrètes d'actions portant sur l'organisation du travail, les missions, les moyens, l'encadrement, ainsi que le renforcement des prérogatives et des moyens des acteurs de prévention.

Face aux conséquences désastreuses de ce budget, **FO Finances** mettra tout en œuvre pour la préservation et l'amélioration des droits des agents dans le cadre d'une **politique ministérielle et d'un réseau ministériel lui-même consolidé et renforcé.**